

<p style="text-align: center;">Compte rendu de l'atelier citoyen « Gestion des espaces verts » Conseils de quartier du centre ville – 23/02/2011</p>

Collège des habitants :

Isabelle El Balouli, Fabienne Volceno, Chantal Crolet, Michèle Buzelin, Jean Davis, Jean-Paul Ruppert, Monique Fogel, Karima Merzoug, Ramata Kebe

Collège des élus :

Patrick Martin, Maire-adjoint, en charge du Conseil de quartier du centre ville Sud, Amadou Cissé, Maire-adjoint, en charge du Conseil de quartier du centre ville Nord, Fabienne Laurent, Maire-adjointe, en charge du Développement durable

Collège des personnes ressources :

Bureau d'études « Aménagement et Gestion Durable des Espaces » (ADEGE) :

Karine Giffaut, Directrice

Antoine Giffaut, Collaborateur

Ville de Tremblay-en-France :

Lionel Tubeuf, DGA Développement territorial, Pascal Delville, Chef de service Espaces verts, Charles-Roger Bassama, (Adulte-relais) et Rosica Tomova (chargée des conseils de quartier) division Démocratie locale.

L'objet de la première réunion de l'atelier citoyen sur la gestion des espaces verts était de consulter les habitants sur la démarche d'élaboration du nouveau plan de gestion du domaine boisé du centre ville et d'élaborer collectivement un règlement pour le jardin des cultures Aimé Césaire.

Démarche d'élaboration du nouveau plan de gestion du domaine boisé

Présentation de la démarche

Le domaine boisé constitue un des principaux atouts du paysage du centre ville, mais aujourd'hui il est partiellement détérioré. Afin de préserver et de valoriser davantage ce patrimoine naturel, la Ville a mis en place il y a 10 ans un Plan de gestion du domaine boisé. Ce plan arrivant actuellement à échéance, une étude a été lancée pour élaborer un nouveau document qui prend en compte les usages et les incidents climatiques récents (tempêtes, sécheresses,...). Pour réaliser cette étude, la Ville a fait appel à un prestataire extérieur, le bureau d'études AGEDE, qui a pour mission d'étudier l'état de la flore et de la faune et de faire des préconisations.

La démarche proposée par le bureau d'études est de mettre à jour la connaissance actuelle du domaine boisé et d'acquérir de nouvelles données pour ensuite pouvoir mettre en place une gestion efficace, fondée sur la concertation avec l'ensemble des acteurs et des usagers concernés. Pour cela, un état des lieux du site sera fait, ainsi qu'un bilan et une évaluation de la mise en œuvre de l'ancien plan.

Le nouveau programme avec des objectifs et des opérations redéfinis s'étendra également sur dix ans. La démarche d'élaboration du document implique, au-delà des recherches documentaires et de l'investigation du terrain, un travail conséquent de consultation des acteurs et des usagers : rencontres, entretiens et questionnaires pour les structures municipales, les conseils de quartier, mais également les autres habitants du quartier. L'investigation de terrain se déroulera entre mars et septembre 2011. Deux réunions avec les conseils de quartier sont prévues, afin d'avoir l'avis de leurs membres. Une réunion publique de présentation du plan de gestion sera organisée en automne 2011.

Avis des habitants

Les habitants soulignent l'importance de bien identifier les intérêts de chaque espèce, car de nombreuses espèces fragiles ont été abîmées pendant les dernières années. Il est par ailleurs indispensable d'étudier la diversité des espèces animalières, car elle a considérablement évolué : de nouvelles espèces de mammifères sont remarquées dans le quartier (ex. renards, lapins, chats, etc.).

Les habitants remarquent que les évolutions climatiques et l'urbanisation ont des impacts négatifs sur la mare de Tremblay. M. Delville confirme que les mares disparaîtront, s'il n'y a pas un rapport d'eau régulier. C'est pourquoi, plusieurs études sont actuellement en cours afin de préserver cette mare. Dans cette perspective, il est par exemple envisageable de créer de nouveaux aménagements pour la gestion des eaux de pluie.

Les élus ont rappelé que des initiatives avec des jeunes sont organisées tous les étés par le pôle municipal « Adolescents ». Dans ce cadre, des groupes de jeunes ont travaillé sur le jalonnement des équipements du centre ville et ont réalisé des actions d'amélioration du cadre de vie. Il est essentiel de développer ce type d'initiatives, afin d'impliquer l'ensemble de la population dans la démarche de préservation de l'environnement.

Les membres des conseils de quartier soulignent également l'importance de la dimension participative de la démarche, à chaque étape de réalisation du plan. Les habitants souhaitent participer à l'enquête proposée par le bureau d'études. Un questionnaire spécifique pour les conseils de quartier et les structures municipales sera élaboré pour avoir une perception générale et adaptée des usages qui sera ensuite traduite dans le nouveau plan de gestion. Les habitants seront consultés par une enquête en face-à-face en printemps / été 2011. La proposition de diffuser cette enquête dans les boîtes aux lettres des habitants, avec le journal municipal, sera étudiée.

Mise en place d'un règlement du jardin des cultures Aimé Césaire

Présentation de la démarche

Un travail de concertation entre habitants, élus et services est en cours sur les règlements de deux espaces verts de Tremblay : le jardin des cultures Aimé Césaire et le parc du Château bleu. La concertation se fait respectivement avec les membres des conseils de quartier du centre ville et ceux du tout nouveau conseil de quartier du Vieux-pays. Le jardin des cultures a été inauguré il y a un an par M. le Député-maire. Un an après cette inauguration, il est indispensable de faire un point sur les usages de cet espace, afin d'adapter son règlement au mieux à ceux-ci.

Avis des habitants

Il faut autoriser les jeux des enfants, mais éviter les gênes qui pourraient être occasionnés par ceux-ci pour les autres habitants. L. Tubeuf précise que plusieurs usages seront autorisés, comme la circulation des rollers et des vélos (sur les parties carrossables) et les jeux de ballon. Il s'agit de permettre les activités ludiques tout en préservant les espaces verts et leurs aspects pour l'ensemble de la population. Par ailleurs, les grillades, les pétards et les artifices seront interdits. Les appareils sonores seront autorisés avec des écouteurs, afin de ne pas déranger les riverains et les usagers du parc.

Les habitants évoquent que le mobilier urbain n'est pas toujours respecté par les enfants et les adolescents. Il a été évoqué que les dégradations du patrimoine naturel et du mobilier urbain devraient être sanctionnées.

Les habitants souhaitent que le règlement soit affiché à toutes les entrées du jardin. Cet affichage sera fait.

Par ailleurs, les habitants signalent qu'il existe plusieurs « chemins de lapin » : des chemins faits par la population pour créer des raccourcis de passage. Ces passages seront matérialisés, car il s'agit d'une évolution naturelle des espaces publics.

Il a été également signalé que la signalétique générale des équipements du centre ville doit être améliorée. Les membres du conseil remarquent que le nouveau parking de la place des Droits de l'Homme n'est toujours pas utilisé par les conducteurs et les véhicules sont toujours stationnés de manière anarchique allée Mandela. Les services municipaux précisent que le jalonnement de toute la ville sera bientôt refait, la commande auprès des prestataires chargés de cette mission est actuellement en cours. En ce qui concerne plus particulièrement le stationnement anarchique des commerçants, une proposition d'abonnement mensuel leur sera faite, afin de les inviter à se garer à l'intérieur du parking.



**Plan de Gestion du Domaine
Boisé de Tremblay-en-France**

**Enquête sur la perception et les
usages du site**

Date : **Heure :**

Observateur :

Lieu d'interview :

Personne interrogée :

- Homme / Femme
- Composition (nombre) :
- Origine géographique :
 - communale :
 - départementale :
 - régionale :
 - national :
 - autre :
- Typologie :

<ul style="list-style-type: none">- adolescents- adulte avec enfants- adulte seul- couple- couple avec enfants- groupe	<ul style="list-style-type: none">- Centre aéré- Scolaire (Primaire au Lycée)- Etudiant- Actif- Retraité
---	--

Usages :

- Fréquence de visite : journalière – hebdomadaire – mensuelle – annuelle -autre
- Période préférentielle de visite : printemps – été –automne – hiver
Pourquoi ?
- But de la visite :

<ul style="list-style-type: none">- promenade- sport	<ul style="list-style-type: none">- découverte de la nature- tourisme
---	--

▪ Mode de déplacement : piéton – vélo – véhicule motorisé – autre :.....

▪ Zones ou parcours préférentiels :

.....
.....

▪ Perception du domaine boisé :

Ce qui vous plaît :

Ce qui vous déplaît :

Qu'elle est votre définition d'une forêt ?.....

.....
.....
.....

▪ Perception de la gestion actuelle :

Ce qui vous plaît :

Ce qui vous déplaît :

▪ Vos Attentes :

Accès :

Aménagements :

Animations :

Entretien :

Informations et documents :

▪ Autres :

.....
.....
.....



Mouvement National de Lutte pour l'Environnement

Comité local de Tremblay-en-France

Tremblay en France le 16 mars 2011

- Au bailleur des logements sociaux du
Boulevard de la République
- Aux délégués des conseils de quartiers du centre
ville,
- Aux animateurs du CUCS et des ateliers de la
démocratie locale,
- Aux ambassadeurs du tri et au SEAPFA

Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons vous informer qu'en 2011 dans le cadre du CUCS et de notre campagne « **Trier un geste pour la planète** » nous aurons quatre initiatives. Nous souhaitons cette année nous adresser aux habitants du Cours de la République les samedis 2 avril et 14 mai, le mercredi 15 juin et une à l'automne.

Notre prochaine initiative sera du porte à porte du 1 au 5 Cours de la République le samedi 2 avril de 10 heures à 12 heures avec des questionnaires sur le tri sélectif. Nous proposons d'informer les familles par affichage à partir du jeudi 31 mars. Nous avons besoin d'accéder à ces escaliers à plusieurs reprises.

Nous souhaitons faire partager cette expérience à tous ceux qui le désirent (rendez-vous le samedi 2 avril à 9h45 devant le 5 Cours de la République).

Nous tenons à votre disposition le bilan des initiatives réalisées dans le cadre du CUCS depuis 2007

Nous vous adressons nos respectueuses salutations écologiques

Pour le comité local du MNLE
Le secrétaire
Jean Marie Baty
Tel : 06/70/80/93/15